



Le droit des affaires pharmaceutiques : vers la caractérisation d'une *Lex pharmaceutica* ?



Vendredi 8 décembre 2017



Maison des Sciences de l'Homme
Université de Bourgogne, Dijon,

Colloque labellisé par l'Association française de droit de la santé



Organisé par le Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI-CNRS-UFR Droit, Dijon) et l'Unité mixte de développement continu santé (UDMC-UFR Santé, Dijon)

Direction scientifique : Clotilde Fortier, Mathieu Guerriaud, Isabelle Moine-Dupuis
(Centre de recherches sur le droit des marchés et des investissements internationaux – CREDIMI CNRS)

Contact : perrine.didi@u-bourgogne.fr

Programme

9h30 : Accueil des participants

9h45 : Ouverture du colloque (*V. Thomas, Doyen de l'UFR, DESP, Clotilde Fortier, Directrice du CREDIMI, Evelyne Kohli, Professeure de sciences pharmaceutiques, directrice de l'UMDPCS*)

10h00 : Introduction : Isabelle Moine-Dupuis

Matinée : Sous la présidence de Guillaume Rousset, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3 - IFROSS

I - Le droit des affaires à l'épreuve des réglementations (nationales et régionales) de l'industrie pharmaceutique ou la caractérisation d'un droit des affaires adapté

A - Des spécificités « établies »

Du côté des opérateurs

10h10 : **Le pharmacien responsable dirigeant de l'entreprise pharmaceutique : une exception française ?** (*Mathieu Guerriaud, Maître de conférences en droit et économie pharmaceutique, UBFC, CREDIMI*)

10h30 : **L'adaptation du droit des sociétés aux spécificités relatives à la constitution et au fonctionnement des entreprises pharmaceutiques - Des stratégies commerciales innovantes** (*Valérie Siranyan, Maître de conférences Hdr en droit et économie pharmaceutiques, EA P2S 4129, Université de Lyon 1*)

10h50 : **Débat**

Du côté des opérations

11h10 : **La liberté d'entreprendre, de produire et de commercer dans le secteur pharmaceutique : une liberté surveillée** (*Béatrice Espesson-Vergeat, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Jean Monnet – Saint-Etienne*)

11h30 : **Les sanctions financières à l'encontre des entreprises pharmaceutiques, garanties d'un droit adapté ?** (*Isabelle Moine-Dupuis Maître de conférences HDR en droit privé, UBFC, CREDIMI*)

B - Des spécificités « en devenir »

11h50 : La protection des données personnelles, un défi pour l'industrie pharmaceutique (*Lucie Watrin, Maître de conférences en droit privé, UBFC, CREDIMI*)

12h10 : Débats

12h30 : Déjeuner

Après-midi : sous la présidence d'Éric Loquin, Professeur émérite en droit privé, UBFC, ancien directeur du CREDIMI

14h : Vers une adaptation de la propriété intellectuelle à des stratégies de recherche et développement ?

Perspective américaine : Erika Lietzan, Associate Professor of Law, University of Missouri School of Law

Perspective européenne : Jean-Christophe Galloux, Professeur de droit privé, Université de Paris II (*Panthéon-Assas*), Membre de l'Académie nationale de pharmacie

14h40 : Présentation par la société Crossject de son projet autour de l'injection sans aiguille

15h00 : Présentation par la société Oncodesign de sa stratégie commerciale innovante

II – Vers la caractérisation d'une lex pharmaceutica ?

15h20 : La technique contractuelle au soutien des spécificités inhérentes aux contrats de l'industrie pharmaceutique (*Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier, Maître de conférences en droit privé, UBFC, CREDIMI et Clotilde Fortier, Professeure en droit privé, UBFC, CREDIMI*)

15h40 : Débats

Les contentieux : une force créatrice pour la lex pharmaceutica ?

16h00 : L'autorégulation, la médiation et la conciliation (*Ingrid Calliès, Responsable du Pôle Ethique et Déontologie du LEEM, Secrétaire Permanent du CODEEM, le Comité de déontovigilance des entreprises du médicament*)

16h20 : L'arbitrage commercial, mode de résolution des litiges dans l'industrie pharmaceutique ? (sous réserve)

16h40 : Le contentieux en matière d'investissements pharmaceutiques internationaux (*Catharine Titi, Chargée de recherches HDR, CNRS, Credimi, et Sébastien Manciaux, Maître de conférences HDR en droit privé, UBFC, CREDIMI*)

17h00 : Fin du colloque

Tarifs

Formation continue UDMPCS - avocats: 150€ (ou 130€ sans repas)

Jeunes avocats (UJA-FNUJA): 80 euros (ou 60€ sans repas)

Gratuits pour universitaires, étudiants (repas payant : 20€)

Formation validée au titre de la Formation continue des avocats (7 heures)



UMDPCS

UFR des Sciences de Santé

7 boulevard Jeanne d'Arc

21000 DIJON

Tél : 03.80.39.34.96

Retrouvez tous nos événements et formations sur :

<http://sefca-umdpcs.u-bourgogne.fr>

umdpcs@u-bourgogne.fr



Pour vous inscrire retrouvez nous sur notre site
(Formation courte)

<http://sefca-umdpcs.u-bourgogne.fr>

Comment vous rendre à la Maison des sciences de l'homme



Prendre le Tramway
en direction de Quetigny Centre
Descendre à la station Erasme



Gare
de Dijon



Tram T1 direction Quetigny

Boulevard Gabriel

UFR Droit

Maison des sciences
de l'homme

Boulevard Dr Petitjean



Arrêt Erasme